

Institut luxembourgeois de la normalisation de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services

ILNAS-EN ISO 17295:2023

Fabrication additive - Principes généraux - Positionnement, coordonnées et orientation de la pièce (ISO 17295:2023)

Additive manufacturing - General principles - Part positioning, coordinates and orientation (ISO 17295:2023)

Additive Fertigung - Grundsätze -Positionierung, Koordinaten und Ausrichtung des Bauteils (ISO 17295:2023)

01011010010 0011010010110100101010101111

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 17295:2023 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 17295:2023.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable!

NORME EUROPÉENNE ILNAS-EN ISO 17295:20 EN ISO 17295

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Janvier 2023

ICS 25.030

Remplace l' EN ISO/ASTM 52921:2016

Version Française

Fabrication additive - Principes généraux - Positionnement, coordonnées et orientation de la pièce (ISO 17295:2023)

Additive Fertigung - Grundlagen - Positionierung, Koordinaten und Ausrichtung des Bauteils (ISO 17295:2023) Additive manufacturing - General principles - Part positioning, coordinates and orientation (ISO 17295:2023)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 17 janvier 2023.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire	Page
Avant-propos européen	3

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 17295:2023) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 261 « Fabrication additive » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 438 « Fabrication additive » dont le secrétariat est tenu par AFNOR.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juillet 2023 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juillet 2023.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Ce document remplace l'EN ISO/ASTM 52921:2016.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 17295:2023 a été approuvé par le CEN en tant que EN ISO 17295:2023 sans aucune modification.

INTERNATIONALE

ISO 17295

Première édition 2023-01

Fabrication additive — Principes généraux — Positionnement, coordonnées et orientation de la pièce

Additive manufacturing — General principles — Part positioning, coordinates and orientation





DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2023

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8 CH-1214 Vernier, Genève Tél.: +41 22 749 01 11 E-mail: copyright@iso.org

Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sor	nmai	ire	Page
Avar	ıt-prop	0S	iv
Intro	oductio	on	v
1	Dom	aine d'application	1
2		rences normatives	
3	Tern	nes et définitions	1
4	Systo direct	ème de coordonnées de la machine pour machines de fabrication additive avec ctions de fabrication différentes Généralités	
	4.2	Système de coordonnées de la machine pour machines de fabrication additive avec direction de fabrication Z-positive vers le haut	
		avec direction de fabrication Z-positive vers le bas	
5	Règl	e pour la direction positive des axes de rotation	3
6	Boîte	e englobante	3
7	Orie	ntation de fabrication initiale	5
8	Nota 8.1 8.2 8.3	t ion d'orientation orthogonale Généralités Symétrie bilatérale Abréviation de la notation d'orientation orthogonale	7 8
9	Représentation de l'emplacement de la pièce et de l'orientation de fabrication initiale		9
10	Repr	résentation de l'emplacement et de la réorientation de la pièce	11
Bibli	iograpł	1ie	13